COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Saint-Médard-en-Jalles, le 12 février 2021

COVID 19 : la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, candidate pour la réouverture des lieux culturels

Stéphane Delpeyrat, Maire de Saint-Médard-en-Jalles et Vice-président de Bordeaux Métropole, propose au Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset et à la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, la candidature de Saint-Médard-en-Jalles comme territoire pilote pour la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire pour la réouverture de lieux culturels.

Le Président de la Région, Alain Rousset, a demandé au gouvernement, dans deux lettres en date du 25 janvier et du 1er février, son feu vert pour lancer l'expérimentation en Nouvelle-Aquitaine d'un protocole sanitaire visant à encadrer la réouverture des lieux culturels, en limitant la propagation de la Covid-19 par aérosols. S'il est entendu par le gouvernement, une douzaine de villes de Nouvelle-Aquitaine pourrait participer à cette expérimentation en lien avec le conseil scientifique régional et l'Institut technologique européen des métiers de la musique (Itemm).

Pour Stéphane Delpeyrat, Maire de Saint-Médard-en-Jalles, pour qui « *la culture est aussi affaire de bien-être et de lien social, et doit permettre à notre société fragilisée de percevoir l'horizon de la « reconstruction » du monde culturel* », il était primordial de se porter volontaire à l'appel d'Alain Rousset et d'inscrire Saint-Médard-en-Jalles comme candidate à ce projet.

Porteur d'espoir tant pour les artistes que pour leur public, durement affectés par la fermeture de ces lieux de vie, de création et d'échange, la Ville se tient prête pour accompagner cette réouverture grâce à la richesse de la programmation de ses équipements culturels. La Scène nationale du Carré-Colonnes - *qui a reçu le label de 1ère Scène nationale de Bordeaux Métropole en janvier 2020 et est classée 8e Scène nationale de Nouvelle-Aquitaine* - ou encore le cinéma *L'Étoile* géré par la société Artec Cinémas, font partie des établissements concernés par cette réouverture.

La Ville de Saint-Médard-en-Jalles a donc toute sa légitimité pour servir de territoire pilote et se tient prête, aux côtés de la Région et des acteurs concernés, pour mettre en place rapidement un protocole sanitaire adapté, permettant la réouverture de ses lieux culturels essentiels à la vie locale.

Contact médias, Jessica Bissières - *Direction de la Communication - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles*
Tél. : 05 56 57 40 87 – j.bissieres@saint-medard-en-jalles.fr